

Notre secrétariat est ouvert :

du **lundi au vendredi**
de **08h30 à 12h00** &
de **13h30 à 17h00**

022 328 03 93



Genève, le 30 mai 2012

AUX BENEFICIAIRES DU SERVICE TRANSPORT

Madame, Monsieur, Chers membres,

Le Service de transports collectif à but social a été mis en place pour vos transports médicaux à un tarif abordable. Notre personnel fait tout son possible pour vous offrir un transport de qualité. Afin de pouvoir assurer le maximum de trajets, de gérer le mieux possible les disponibilités de nos véhicules et vous satisfaire, nous travaillons quotidiennement à l'aménagement des plannings et à répondre à vos demandes.

Nous vous rappelons que votre collaboration est indispensable sur les points suivants :

- Etre prêt pour les transports à l'heure prévue.
- Avertir en cas d'annulation du transport.
- Avertir le plus tôt possible, en cas de changement d'heures et jours de vos soins.
- Accepter le transport collectif (*il ne nous est pas possible pour des raisons de coût d'assurer des transports individuels*).
- Accepter un moment d'attente lors des transports collectifs ou lorsque le trafic en ville est dense.

Toute modification doit être annoncée le plus rapidement possible, mais si possible 24H à l'avance au secrétariat de la Fondation.

Sans ces informations, nos prestations ne pourront pas être garanties et le service ne sera pas satisfaisant pour l'ensemble des usagers. **Tout changement non annoncé au secrétariat de la Fondation pourra être facturé.**

Nous attirons enfin votre attention que pour avoir accès à notre service transport dès le 1^{er} janvier 2012, vous devez impérativement être **membre** du Club Transport AGIR dont la **cotisation annuelle s'élève à CHF 40.-**.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et dans l'espoir de pouvoir continuer à vous être utile, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, Chers membres, nos meilleures salutations.

Jean-Claude Ruckterstuhl
Président de la Fondation AGIR